

COMMUNE DE SAINT-GENES-CHAMPANELLE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 09 mars 2021 à 19 heures

L'an 2021, le 09 mars à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint-Genès-Champanelle s'est réuni, en session ordinaire en visioconférence sous la présidence de Christophe VIAL, maire de Saint-Genès-Champanelle.

La convocation et l'ordre du jour ont été adressés et affichés à la porte de la mairie le 02 mars 2021.

PRESENTS : Alexis BEAUMONT, Cécile BIRARD, Nathalie BONNIN, Régine BRUGUIERE, Jean-Claude DARRIGRAND, Cécile DEBORD, Eric HAYMA, Virginie HERNANDEZ, Damien JAMOT, Philippe KRAEMER, Jacques LASSALAS, Louison LEVESQUE, Virginie LYS, Jean-Pierre MALAYRAT, Stéphane MANEVAL, Nadine MARTIN-CHOUCAT, Stéphanie MOLINIER, Régis ORBAN, Emmanuel PELLISSIER, Bruno PIERRAT, François REPOLT, Marie ROSNET, Annie THIBAUT, Didier VAZEILLE, Claire VERT, Christophe VIAL, Pascale VIEIRA.

Madame Louison LEVESQUE a été désignée comme secrétaire de séance.

1/ Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB)

Sur proposition de la commission des Finances, Ressources Humaines et de la Vie Economique, le Conseil municipal, après avoir délibéré, prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire. Ce dernier est disponible en mairie et mis à disposition du public sur le site internet de la commune.

2/ Demande de subvention à la Fondation du patrimoine

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à demander à la Fondation du patrimoine une subvention de 9 800 € soit 40% du montant global du projet (24 800 € HT) de restauration d'un lavoir et d'une fontaine à Laschamps et Pardon, et de deux fontaines à Beaune-le-Chaud ainsi qu'à signer la convention de financement s'y afférent.

3/ Adhésion à un groupement unique d'achat d'électricité

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à adhérer à partir du 1^{er} janvier 2022 au groupement de commandes du Département du Puy-de-Dôme pour l'achat d'électricité.

4/ Convention avec la commune de Ceyrat

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le maire, pendant les vacances scolaires, à poursuivre le système de distribution des repas par la commune de Ceyrat au multi-accueil « Graines de Genêts ».

5/ Autorisation de demande de remboursement d'une facture auprès d'un tiers

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à refacturer au petit carré français la facture du Gaz de Bordeaux du 18 janvier 2021 concernant l'ancien local de la poste aujourd'hui loué par l'entreprise qui s'élève à 182,82 € TTC.

6) Projet « Inspire » de Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC-AC)

Une concertation préalable a débuté le 11 janvier concernant une restructuration du réseau existant avec la mise en place de deux nouvelles lignes de bus B et C qui ne couvriront pas le territoire de Saint-Genès-Champanelle. Une réunion publique se tiendra en visioconférence le 24 mars à 19h00. Monsieur le maire invite les habitants à y participer, et à faire part de leurs observations sur le registre disponible en mairie.

7) Affaires foncières

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- d'attribuer, à titre gratuit, pour les acquéreurs, la parcelle BN 169 de 36 m² à Monsieur GARCIA et Madame CLAUZET,
- d'accepter la vente de la parcelle BX 251 (15 m²) en zone UGa du PLU, à Madame Laurie CASSAR au prix fixé par les Domaines, soit un total de 700 €.

8) Antenne relais de téléphonie mobile à Berzet

Dans l'affaire de la Mairie Saint-Genès-Champanelle contre l'opérateur Free concernant l'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile à Berzet, le tribunal administratif a rendu son verdict par ordonnance du 12 février 2021.

Le Juge des référés a suspendu l'exécution de l'arrêté d'opposition de Monsieur le maire du 24 septembre 2020 et lui enjoint d'instruire à nouveau la déclaration préalable. Les arguments d'opposition ne peuvent être reproduits dans le nouvel arrêté, celui-ci a été délivré le 08 mars 2021.

9) Informations du Conseil municipal

- ✓ Informations au Conseil municipal, suite aux délégations du maire, du prix de fermage du loyer de Monsieur Gérard VERT, de Monsieur Frédéric VIALETTE, de Monsieur Maurice ASTIER, de Monsieur Christophe CHASSAIGNE, de Madame Mireille CHIRENT, Messieurs Jean-Paul MALLY et Nicolas GILBERTON représentant le GAEC des Cerisiers et Messieurs Gilles CHIRENT et Vincent CHIRENT représentant le GAEC de la Vialle.

- ✓ Modification au 1^{er} janvier 2021 du bail initial du 24 décembre 2015 de Madame Dominique LASSALAS représentant le GAEC du Crouze suite à l'abandon de locations de certaines parcelles.
- ✓ Les entreprises sélectionnées du marché « renforcement de charpente et pose de panneaux photovoltaïques à la Maison des associations » sont :
 - ADquat Architecture pour la maîtrise d'œuvre : 24 999 € HT,
 - AUGALOPC pour l'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) : 4 412,50 HT,
 - MCA Lazarro pour le lot n°1 « Renforcement de charpente et couverture » : 217 114,80 € HT,
 - Electricité TAUVERON pour le lot n°2 « installation de panneaux photovoltaïques » : 47 085 € HT,
 - PEGEON pour le lot n°3 « plâtrerie, finitions, peinture » : 22 803.90 € HT,
 - APAVE pour le coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) : 1500 € HT,
 - et le bureau de contrôle : 3 500 € HT.
- ✓ L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) informe que la population totale de Saint-Genès-Champanelle au 1er janvier 2021 est de 3 746 habitants.
- ✓ Remerciements de Louis GISCARD d'ESTAING, des familles PALLOT, DORATO et DURON suite à la présentation des condoléances de la commune.

10) Questions diverses

- ✓ Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à adopter une motion « pour que vive la ligne de l'Aubrac » à destination du Gouvernement pour demander la rénovation complète de la ligne de l'Aubrac Clermont-Ferrand – Issoire - Béziers.
- ✓ Madame Cécile BIRARD, adjointe à l'environnement et au développement durable annonce la simplification des consignes de tri à partir du 1^{er} mai 2021 pour toutes les communes de la métropole : 100% des papiers et emballages iront dans le bac jaune.
- ✓ Madame Annie THIBAUT, déléguée à la culture rappelle que la commission culture organise le 19 mars prochain une soirée poésie en visioconférence avec Jacques JOUET.
- ✓ Monsieur Bruno PIERRAT, adjoint aux solidarités annonce la distribution des colis fin mars à destination des familles dont un ou plusieurs membres ont 80 ans et plus. Quant au repas annuel des aînés, il est annulé.

La séance est levée à 20h57